

Le quatre^{vi} février mille sept cent cinquante
 Cinq Jay^{vi} administrateur de la juridiction nuptiale
 à M. Jean Renault fils de Mathurin & de Anne
 Labé Les parents & mères. Ledit Renault nous ayant déclaré ne
 savoir signer que la fille française si mon fils de Mathurin
 & Julienne mondé l'adite si mon nous ayant déclaré ne
 savoir signer apres les publications canoniques faites
 par trois di manches consécutifs. Le premier le
 dix neuf la seconde le vingt six Janvier & la troisième le
 second février sans aucune opposition venue à Cornouailles
 de mesme mesme François le forestier curé de La Malhoure
 Charles mondé Mathurin de la Malhoure curé de La Malhoure
 plusieurs autres qui ne savent que ce que de le interpellé
 suivant l'ordonnance. François le forestier curé de la
 Malhoure Charles mondé Mathurin de la Malhoure
 Jacques chapelain curé de la Malhoure
 Le dix neuf Janvier mille sept cent cinquante
 à la Malhoure

Informations liées à l'image.
 Cote : 5 Mi 055
 Lieu : Malhoure (La)
 Période : 1750 - 1792